

GÉNOCIDE

Le texte UMP rejeté en commission au Sénat

La commission des lois du Sénat a rejeté hier la proposition de loi UMP pénalisant la négation des génocides, dont celui des Arméniens en 1915, en adoptant une motion d'irrecevabilité du texte. Cette motion de procédure, présentée par le président PS de la commission, Jean-Pierre Sueur, a été votée par 23 voix pour, 9 contre et 8 abstentions. Elle devra toutefois être confirmée en séance lundi.